



**UNIVERSITE D'ETE DES DDEN
Samedi 2 septembre 2023**

Table ronde : La pause méridienne

Animateurs :

- Monsieur Michel BARTHES, président de la Ligue de l'enseignement ;
- Madame Marie-Cécile MARQUES, directrice de l'association des pupilles de l'enseignement public, assistée de madame Amel BEN ABDESLEM , responsable loisirs et interventions éducatives et sociales ;
- Monsieur Michel PUJOL, directeur de l'association départementale Les Francas, assisté de monsieur Mathieu DELOS, responsable du pôle ressources handicap.

Rapporteur : Pierre BARCELO, délégué départemental de l'Education Nationale, trésorier de l'Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées-Orientales.

La particularité de cet atelier réside dans le fait qu'il rassemble autant de participants que d'intervenants, et chacun d'entre eux apporte une somme d'informations importantes et de questions.

I/ Constat :

A ce jour, les problèmes de la gestion de la pause méridienne sont largement supérieurs aux solutions. Aujourd'hui encore, après les échanges, une somme importante de questions liée à ce temps méridien ne trouve pas de réponses.

A) Quels sont les intervenants de la pause méridienne ?

Il existe une quantité de modes de fonctionnement qui s'enchevêtrent notamment :

1. La gestion municipale ;
2. L'intervention des associations, ALAE, CLAE etc...

En résumé, une quantité de personnels avec des statuts différents, qui n'ont pas forcément une notion d'éducation globale

B/ Les difficultés rencontrées :

Les complications majeures soulignées par les participants, résident dans la coordination des différents personnels ainsi que sur la gestion des salles, et des moyens qui priment dans la majorité des cas sur l'intérêt de l'enfant.

II/ Comment peut-on coordonner tous ces dispositifs

A l'heure actuelle, il existe des dispositifs, caractérisés par des espaces de concertation destinés à faire rencontrer, les différents acteurs du temps méridien et en particulier le Programme Educatif de Territoire (P.E.D.T) qui a remplacé le Contrat Educatif Local.

Cependant, si ces dispositifs existent, ils ne fonctionnent pas partout de manière efficiente et efficace, privant ainsi les acteurs locaux d'échanges, de discussions et de la réalisation d'un projet commun de globalité éducative.

III/ Conclusion

Si un travail sur le vivre ensemble est mené avec les enfants, dans le milieu scolaire, il apparaît moins évident, de faire rencontrer et travailler ensemble des adultes responsables sur un projet éducatif commun.

Les délégués départementaux de l'Education Nationale militent, pour la prise en compte, par les acteurs locaux, de ce réel problème de la pause méridienne, au cœur de leurs missions, pour le bien-être de tous.